

Décision

Générale

colonial

Décision n° 112-421-1931 Divers.

n° 112-421-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 décembre 1931

Numéro JO
n° 421 du 31/12/1931

Date du numéro
31 décembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

la solde du nommé Hassen Mohamed, chef cuisinier de l'hôpital inter-colonial de Djibouti, est portée de 250 à 260 francs par mois, à compter du 1er janvier 1932.